

CITADIA

Département du Loir-et-Cher (41)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

du Perche & Haut-Vendômois

Droit de Préemption Urbain

Lisle
Annexe



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire

Arrêt	Approbation
02/03/2021	15/04/2021

Echelle 1:2500 ème

Planche N° 19

LEGENDE

-  Droit de Préemption Urbain
-  Espaces Naturels Sensibles

ANNEXE A LA
DELIBERATION DU 15 AVR. 2021

Le Président
Alain BOURGEOIS




REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ÉT-CHER
LE: 10 JUN 2021


